

AGENDA

Réunions	JOUR
Condition féminine	25 fév.
Culture	3 mars
Éducation	10 mars
Éducation	16 mars
Plan quinquennal	17 mars
Conseil d'administration	18 mars
Condition féminine	23 mars

À SURVEILLER

Forum agroalimentaire le 25 février prochain à 9 h 30 à l'hôtel de ville de Bonaventure. Présentation de la planification stratégique 2005-2010.

2^e Forum de l'Industrie touristique de la Haute-Gaspésie, le 1^{er} mars à la polyvalente Gabriel-Le - Courtois de Sainte-Anne-des-Monts. (418-763-2530)

Le 20 mars prochain, il y aura un référendum aux Îles-de-la-Madeleine sur la « refusion » de Cap-aux-Meules avec la Municipalité des Îles.

100 000 \$ POUR LES ARTISTES



1^{re} rangée : Philippe Garon, Monique Therrien, Bertrand Berger, Philippe Patenaude. 2^e rangée : Pierre-André Bujold, Guillaume Arsenault Jean-Marie Fallu et Jako Boulanger. Sont absents : Sebastian Larobina, ADMare et Sylvain Richard.

À la Vieille Usine de l'Anse-à-Beaufils, le 14 février dernier, avait lieu la présentation des récipiendaires des bourses du Fonds Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour les arts et les lettres 2004-2005. C'est 300 000 \$ qui, depuis 2002-2003, ont été ainsi distribués à 19 artistes et cinq organismes. La CRÉ espère bien pouvoir renouveler l'entente spécifique sur le développement culturel qui instituait trois fonds destinés à développer et à stimuler la vie artistique dans la région. [Télécharger le communiqué.](#)

SOUTIEN AUX ENTREPRISES CULTURELLES



Le 28 janvier dernier, la Société de développement des entreprises culturelles et la CRÉ investissaient 27 000 \$ dans la commercialisation des métiers d'art aux Îles-de-la-Madeleine, 13 873 \$ dans le Réseau Signature Gaspésie, 10 000 \$ dans la tournée de promotion du Village en chanson et 7 500 \$ dans l'événement

Le grand 8. À ce jour, 14 projets ont été financés dans le cadre du Fonds de soutien aux entreprises culturelles pour un total de 227 500 \$. Il reste un financement à venir pour la mise sur pied d'un événement sur le livre. [Télécharger le communiqué.](#)

Mise en valeur du milieu forestier - La CRÉGÎM et les MRC invitent toutes les personnes, ainsi que tous les organismes désirant présenter un projet dans le cadre du volet II du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier* à le faire avant le 1^{er} avril 2005. Les projets présentés peuvent être à caractère faunique, récréatif, sylvicole, éducatif ou environnemental. Pour le [cahier d'instructions](#) et le [formulaire](#), télécharger en cliquant.

PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT

Les administrateurs de la CRÉ convenaient, le 28 janvier dernier, de réaliser en plusieurs étapes le plan quinquennal de développement régional, mandat que leur a confié le gouvernement du Québec dans le cadre de la loi 34. Cette démarche s'est amorcée le 17 février dernier à Bonaventure, alors que les mandataires-conseils, les représentants des CLD et des ministères en région ont pris connaissance des bilans de chacun des secteurs en lien avec cinq grands chantiers intersectoriels, à savoir le développement économique, le développement social, la formation, l'éducation et l'emploi, la démographie et la population, ainsi que les infrastructures.

Cet exercice, qui a permis de dégager les lignes de force et les traits communs des chantiers intersectoriels, servira aux administrateurs de la CRÉ et aux mandataires-conseils pour la réalisation, le 17 mars prochain, de la deuxième étape du processus, soit la formulation d'une vision stratégique régionale.

Une fois la vision régionale identifiée, les principaux partenaires du développement régional seront conviés, le 10 avril, à un forum de discussion pour convenir, sur la base de cette vision, des principaux enjeux et défis liés au développement de la région sous l'angle des cinq chantiers.

Les groupes de travail intersectoriels, responsables de chacun des chantiers, prépareront par la suite des propositions d'axe et de priorité d'intervention qui serviront à rédiger la proposition de plan de développement régional pour les cinq prochaines années. Cette proposition sera présentée à la mi-septembre aux membres de la CRÉ pour discussion et adoption avant d'être déposée officiellement au gouvernement du Québec.

FDR Activités

Dans le cadre du Fonds de développement régional, la CRÉ a budgété pour 2004-2005 une enveloppe de 429 000 \$ pour ce volet. Jusqu'à maintenant, 11 projets ont été financés pour un engagement total de 348 844 \$ de la part de la CRÉ. Soutien à l'exportation 2004-2005 (Secrétariat à la mise en marché – 40 000 \$), Développement en agriculture biologique (UPAGÎM – 10 000 \$), Foire des villages (CLD Bonaventure – 14 000 \$), Agrandissement du Musée de la Gaspésie (90 000 \$), Promotion – formation professionnelle et technique (Comm. scol. – 20 000 \$), Équipements – Monts Restigouche (50 000 \$), Centre d'avalanche Haute-Gaspésie (50 000 \$), École internationale d'écotourisme Eider (Cégep – 35 000 \$), Site de la Gaspésie gourmande (3 174 \$), Rendez-vous emploi, formation et entrepreneuriat Gaspésie – 2005 (Chambre de commerce de Gaspé – 6 670 \$), La Traversée de la Gaspésie (30 000 \$).

FDR Études et recherche

Dans le cadre du Fonds de développement régional, la CRÉ a budgété pour 2004-2005 une enveloppe de 100 000 \$ pour ce volet. Jusqu'à maintenant, six projets ont été financés, soit un engagement total de 89 500 \$ de la part de la CRÉ. Centre de recherche et de dev. (TechnoCentre éolien – 40 000 \$), Centre de recherche sur les milieux insulaires (Î.-d.-M. – 10 000 \$), Portrait du logement collectif en Gaspésie (Groupe ressource en logements collectifs GÎM – 14 000 \$), Plan de développement acéricole en Gaspésie (UPAGÎM – 17 500 \$), Maison familiale rurale (Mun. St-André-de-Restigouche – 10 000 \$), Mise en valeur de l'espace rural de la MRC Le Rocher-Percé (CLD du R.-P. – 32 000 \$).

COMMENTAIRES ET CONSENSUS SUR LE RAPPORT DE LA COMMISSION COULOMBE



À la suite du dépôt du rapport de la *Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise* en décembre dernier, le gouvernement a demandé aux CRÉ de dégager des éléments faisant consensus dans leur région. La CRÉ GÎM s'est ainsi associée au Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne et a tenu trois journées de consultation en janvier qui ont eu lieu à New Richmond, Sainte-Anne-des-Monts et Gaspé. Une centaine de personnes y ont assisté. Il ressort de ces consultations une appréciation globale très positive du rapport, les gens étant d'accord avec la majorité des recommandations. [Télécharger](#)



Vis et Apprends
Live and Learn

Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

[Cliquez ici](#) pour vous procurer le dernier bulletin sur la Valorisation et la promotion de l'importance de la formation et de la qualification en Gaspésie et aux Îles.

L'entente spécifique sur le développement du milieu forestier a été déposée au ministère des Affaires municipales et des Régions pour négociation. Elle prévoit un investissement de 18 M\$ par année sur cinq ans, ce qui représente 90 M\$.

Tourisme gourmand

Un colloque sur le développement du tourisme gourmand s'est déroulé aux Îles-de-la-Madeleine le 22 février dernier. Quelque quatre-vingt personnes assistaient à cette manifestation organisée conjointement par le Bon goût frais des Îles, Tourisme Îles-de-la-Madeleine et la Corporation culturelle Arrimage. Quelques recommandations issues des discussions de la journée visent, notamment, la mise en place d'une politique de gestion des terres à potentiel agricole et le développement d'un programme de formation mettant en valeur les métiers de l'agriculture et du tourisme.

Exploration gazière et pétrolière

La CRÉ entérine la position du comité de travail des Îles-de-la-Madeleine sur l'exploration et l'exploitation gazière et pétrolière. Ce comité demande au gouvernement de ne prendre aucune orientation contraire aux recommandations de son mandataire le BAPE.

Mémoire sur le plan de développement durable du Québec

La CRÉ a déposé ce mémoire le 15 février dernier et a fait des représentations devant le ministre Mulcair le 22 février dernier à Carleton. Vous pouvez consulter ce document en [cliquant ici](#).

Site Internet de la CRÉ

Eh, oui ! La CRÉ possède un tout nouveau site où vous trouverez les documents, communiqués et autres informations produits par l'organisme. Ce site est encore en construction, nous sommes donc ouverts à vos commentaires.

<http://www.cre-gim.net/>

Chapeau, les filles !

La cérémonie de remise de prix à des lauréates étudiant dans une profession ou un métier traditionnellement masculins aura lieu le 19 avril prochain à l'école secondaire C.E.-Pouliot de Gaspé.

Crédit d'impôt

La CRÉ a signé une lettre d'appui, avec les Forums jeunesse et les CRÉ de la province, à l'effet de maintenir le crédit d'impôt de 40 % du salaire, jusqu'à concurrence de 8 000 \$, pour les jeunes diplômés occupant un emploi dans les régions ressources. Cette lettre est adressée au Premier ministre et au ministre des Finances.



À table, mesdames! C'est par ce slogan, que la Table des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles, en collaboration avec le Conseil du statut de la femme, le ministère des Affaires municipales et des Régions et la CRÉ, a lancé une campagne de promotion le 8 février dernier. Celle-ci vise à inciter les femmes de la région à poser leurs candidatures aux prochaines élections municipales. Pour plus d'informations, [cliquer ici](#).

Le genre masculin est employé pour alléger le texte.

Publié par la CRÉGIM, 153-2, rue de la Reine, Gaspé (Québec) G4X 1T5.
Tél. : 418 368-6771 ou 1 800 463-6178
Télécopieur : 418 368-6052
Courriel : cre-gim@cre-gim.net
Site Internet: www.cre-gim.net